

asbl
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020**

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be





Edito	.p04
Introduction	.p05
01. Cadre institutionnel	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2020	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2020	
Composition du Bureau au 31 décembre 2020	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2020	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p11
02.3. Les séjours en Belgique	.p16
02.4. Les séjours à l'étranger	.p18
03. Soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p21
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p22
05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter	.p23
06. La coordination « Accueil Temps Libre »	.p29
07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI	.p31
08. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p34
09. Fêtes du Solstice	.p36
10. Fête de la Jeunesse	.p37



Les années se suivent et ne se ressemblent pas ...

Si l'année 2019 a été rythmée par deux joyeux événements (le 40ème anniversaire de Jeunesse à Bruxelles et le 10ème anniversaire du Centre Elisabeth Carter), l'année 2020 a, quant à elle, été marquée par un événement d'ampleur mondiale ; la pandémie du virus Sars-Cov-2. L'ensemble de nos activités en a été impacté et ce, à des degrés divers et nous nous sommes adaptés à de multiples reprises aux décisions émanant des autorités fédérales, communautaires, régionales et bien sûr, communales dès le mois de mars 2020, en mettant tout en œuvre pour maintenir nos activités et nos services autant que possible et répondre aux besoins de la population, dans le respect des règles en vigueur.

Ainsi, nous avons malheureusement dû supprimer, lors du 1er confinement général, toutes les activités de vacances du printemps 2020. Par contre, en été, les activités tant résidentielles que non résidentielles ont été organisées dans le respect des protocoles sanitaires. Vu le second confinement partiel en automne qui interdisait les activités résidentielles et allongeait les vacances d'une semaine, le séjour d'initiation au néerlandais prévu à Mariakerke a été annulé et les enfants réorientés vers nos stages ; stages prolongés la seconde semaine en un temps record pour répondre aux demandes des parents. Les plaines d'hiver ont, elles, été organisées comme en été 2020, dans le strict respect des protocoles sanitaires.

Pour ce qui concerne le Centre de formation Elisabeth Carter, la session 2019 – 2020 du BACV et du BCCV a pu être poursuivie et terminée tandis que seul le premier week-end de la session 2020 – 2021 a pu être organisé ; les activités pour adultes en résidentiel ayant été interdites lors du second confinement partiel. Quant aux formations continues, elles ont, pour la plupart, été reportées.

Très logiquement, les événements collectifs tels que les fêtes du Solstice et de la Jeunesse n'ont pas été organisés. Les locations de salles et du Domaine de Combreuil se sont également trouvées impactées. Les cellules ATL et Cohésion sociale/Fipi ont, elles, continué à fonctionner en adaptant certaines actions et en soutenant les acteurs de terrain. Ainsi, plutôt qu'une conférence, une capsule vidéo avec Bruno Humbeek a été réalisée par la première cellule.

Enfin, 2020 fut une année éprouvante pour les équipes qui ont été amenées à se réorganiser encore et encore, à se réinventer, à passer au télétravail et à organiser des activités en des temps records. Soulignons ici leur proactivité, leur efficacité, leur réactivité et leur souci du service à la population bruxelloise. Je les en remercie chaleureusement !

Bonne lecture !

F. HARICHE

Selon ses statuts modifiés le 18 janvier 2018 (MB 15 02 2018), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs, et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateur.trice.s et coordinateur.trice.s de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyen.ne.s responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescent.e.s mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2020

Faten ALAMAT, Ismaël BAH, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Providence INGABIRE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2020

Faten ALAMAT, Ismaël BAH, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Providence INGABIRE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du bureau au 31 décembre 2020

<i>Faouzia HARICHE :</i>	Présidente
<i>Faten ALAMAT :</i>	Administratrice déléguée
<i>Philippe DE BOCK :</i>	Trésorier
<i>Anne VANDENBULCKE :</i>	Secrétaire
<i>Floriane BONNIER</i>	
<i>Amin HAMRI</i>	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2020

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Mélodie MBATSHI, Coordinatrice

Laetitia ROUFFART, Coordinatrice

Cellule Activités de vacances :

Rémy HENRARD, Coordinateur des stages de vacances

Anaëlle TREJBIEZ, Coordinatrice des plaines de vacances

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice

Karim BOUHOUT, Coordinateur

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

02. LES ACTIVITÉS DE vacances

Depuis plus de 41 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateur.trice.s organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	0	0	0	0
Été	7	40	17.647	442
Hiver	6	8	2.536	317
TOTAL	13	48	20.183	759

Les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire de la COVID-19 nous ont contraints de fermer les plaines au Printemps 2020.

Nombre de présences par rapport à 2019

Période	2019	2020	Différence	Augmentation
Printemps	5705	0	-5705	-100 %
Été	30.740	17.647	-16.093	-42,59%
Hiver	3.484	2.536	-948	-27,21%
TOTAL	39.929	20.183	-19.746	-49,45 %

Suite à la crise sanitaire, nous pouvons observer une diminution de fréquentation en regard de l'année 2019. (en sachant qu'il y a eu 12 jours de plus en 2019)



a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- En raison de la crise sanitaire, les plaines du printemps 2020 ont été annulées.
- Malgré le fait que l'été 2020 a également été marqué par la crise de la COVID-19, les plaines ont quand même eu lieu. Dans la même logique que les années précédentes, il a été proposé une thématique différente par mois :

En juillet : le thème choisi a permis aux enfants de découvrir le monde fantastique des super-héros ! Qu'il provienne de notre imagination ou simplement de notre quotidien. Une compagnie de spectacle pour enfants a présenté un spectacle autour de la thématique. Les enfants ont également pu profiter des animations de Cap Sciences et créer des potions contre les super-vilains. Des super-maisons gonflables ont été installées dans l'ensemble des plaines de vacances.

« Les apprentis détectives » ont pris place en août. Là encore, les enfants ont pu s'évader à travers un spectacle de Moustache Largo, de la compagnie MYTYL, avec les ateliers musicaux de David Prince, ou encore avec Jérôme venu initier nos détectives à la Zumba et aux percussions. Good Planet a sensibilisé les enfants au respect de la planète à travers des missions plus drôles et ludiques les uns que les autres.

- L'hiver 2020-2021 a emmené les enfants « vers le Fort ». Une seule mission : récupérer les clefs de la salle aux trésors tous ensemble ! La solidarité fut leur maître mot. Parcours, défis, courses, musique ont fait partie de leurs aventures.

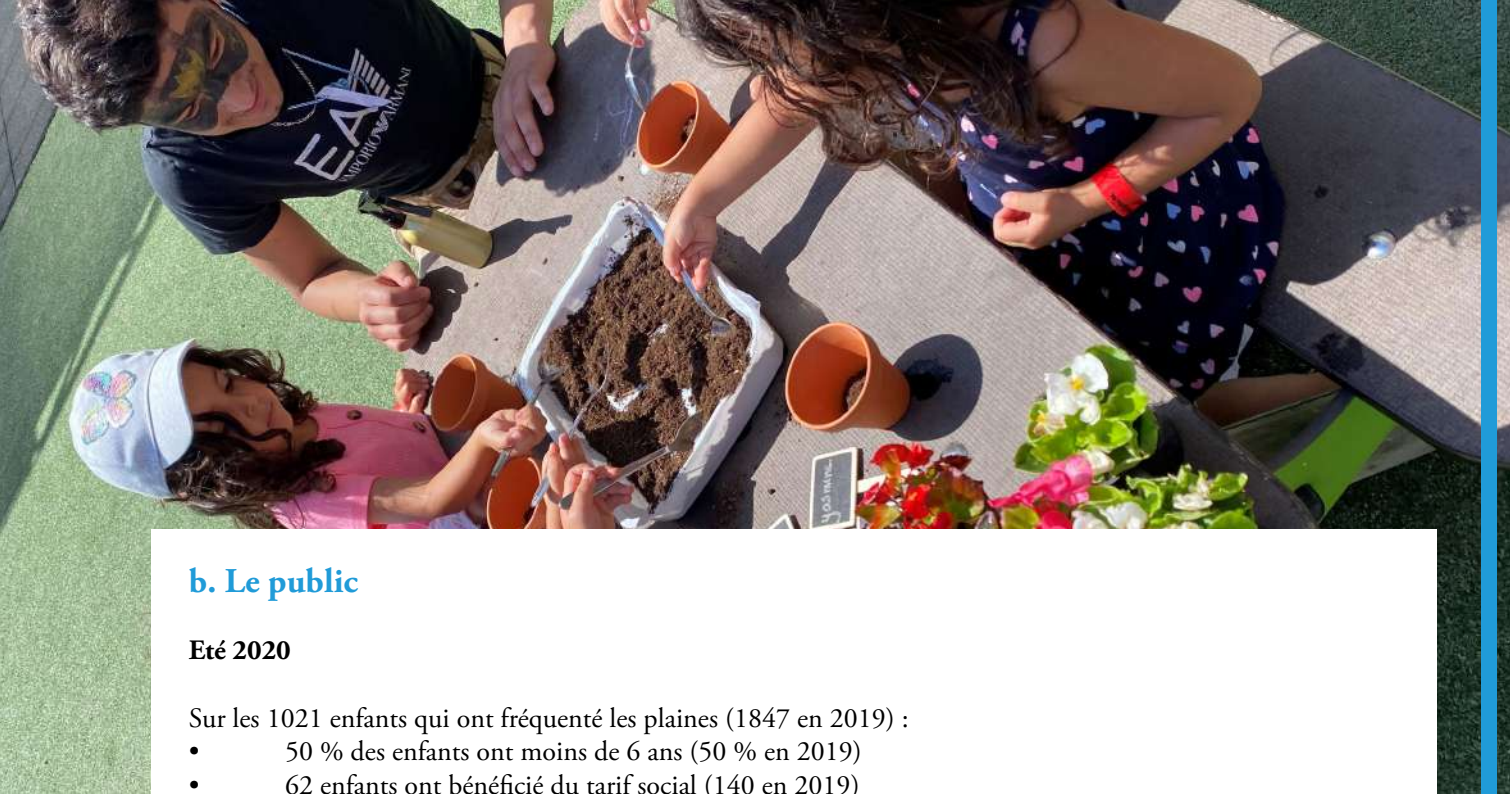
Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum 1/semaine).

Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées. Les mesures ne nous ont pas permis de bénéficier de bus afin de pouvoir prendre le large, mais nos enfants ont pu profiter des nombreux parcs dont Bruxelles dispose.

Divers ateliers ont également été organisés au sein des plaines grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs : ateliers de sensibilisation aux médias avec les Bibliothèques Sans Frontières Belgique, ateliers musicaux, lecture de contes, sensibilisation au code de la route avec Police Prévention, etc.

Enfin, les excursions et animations sont aussi choisies dans le but de permettre aux animateur.trice.s de développer de nouvelles compétences telles que la création d'un univers fantastique, la vulgarisation des savoirs ou les techniques pour susciter l'intérêt des enfants pour une discipline qu'ils ne connaissent pas.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteur.trice.s et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.



b. Le public

Été 2020

Sur les 1021 enfants qui ont fréquenté les plaines (1847 en 2019) :

- 50 % des enfants ont moins de 6 ans (50 % en 2019)
- 62 enfants ont bénéficié du tarif social (140 en 2019)
- 75 % étaient domiciliés sur le territoire communal (54 % en 2019)

Hiver 2020-2021

Sur les 427 enfants qui ont fréquenté les plaines (635 en 2019) :

- 52 % des enfants ont moins de 6 ans (49 % en 2019)
- 16 enfants ont bénéficié du tarif social (43 en 2019)
- 84 % étaient domiciliés sur le territoire communal (82 % en 2019)

c. L'encadrement

Un total de 341 personnes pour 487 contrats (569 personnes pour 748 contrats en 2019) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2020 ; à savoir :

- 0 personne (0 contrat) au printemps (118 personnes au printemps 2019) ;
- 251 personnes (386 contrats) en été (342 personnes en été 2019) ;
- 90 personnes (101 contrats) en hiver (109 personnes en hiver 2019).

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.

Dans l'ensemble, les responsables de centre ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateur.trice.s et animateur.trice.s. La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

d. Système de réservation par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine. L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Cela permet de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants et d'offrir plus de confort aux animateur.trice.s et aux enfants. Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet, quant à elle, de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les animateur.trice.s et les enfants.



Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.
- **Un dossier de confirmation de la réservation** est envoyé à chaque participant.e. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre à la personne responsable le premier jour de la plaine.

La tarification des plaines est restée identique à celle pratiquée depuis 2009 : le prix des anciens abonnements de dix jours a tout simplement été divisé par deux pour correspondre avec le prix par semaine (5 jours).

Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restées identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)
- OU
- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)
- OU
- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles

Voici les différents tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	20€	25€
Tarif préférentiel	16€	20€
Tarif social	10€	12,5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.



Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons

02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Evolution nombre participants (% 2019)	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	167/174	- 0%	95.9 %
Printemps	0/9	0/166	-100%	0%
Eté	41/42	713/868	+ 17.8%	82.1%
Automne	12/13	128/272	- 35.3%	47%
Automne prolongation	8/8	106/106	+100%	100%
TOTAL	70/81	1114/1586	+ 1.9%	70.2%

En 2020, 81 stages ont été organisés, mais suite aux mesures sanitaires liées à la COVID-19 et à la fermeture des musées, seuls 70 stages ont eu lieu ; une semaine au carnaval (9 stages) ; quatre semaines en été (2 semaines de 11 stages en juillet, 1 semaine de 9 stages et 1 semaine de 10 stages en août) ; ainsi qu'une semaine en automne (12 stages) et enfin , une semaine de stages supplémentaires en automne suite à la prolongation des vacances scolaires (8 stages).

En moyenne, la capacité d'accueil par semaine a été de 226 places, et le nombre moyen d'enfants par semaine de stage a été de 159. Nous avons donc un taux moyen d'occupation de 78.3%(le printemps n'a pas été pris en compte).

En comparaison à 2019, nous remarquons une stabilité dans la fréquentation des stages pour la période de carnaval, une augmentation de la fréquentation des stages d'été. Les périodes du printemps et de l'automne ont été fortement marquées par la fermeture des centres de vacances (printemps) et par les réaménagements (automne), les comparaisons avec l'année 2019 s'avérant hasardeuses.



Suite à la demande croissante de la population, il avait été envisagé d'augmenter partiellement le nombre de stages; passant de 62 stages en 2019 à 73 stages en 2020.

L'augmentation prévue du nombre de stages - et par conséquent du nombre de places - explique que le taux d'occupation passe de 90.8% en 2019 à 82.1% en 2020 et que l'augmentation du nombre de participant.e.s, malgré la crise sanitaire, se situe à +17.8% (+2.5% en 2019)

a. Activités

Au cours de l'année 2020, la programmation des stages a été enrichie par de nombreuses collaborations, anciennes et nouvelles, avec des partenaires issus du monde associatif.

Le partenariat avec l'asbl « Les Jeunesses musicales de Bruxelles » continue pour toutes les périodes de vacances. Les enfants ont donc la possibilité de s'essayer à des activités musicales et de découvrir un univers sonore tout au long des différents stages.

Dans la continuité de l'année précédente, la collaboration avec « Le Théâtre du mirage » a été réitérée ; ce qui a permis aux enfants de faire preuve d'entraide, de coopération et de respect grâce à la passerelle enchantée et à l'arbre du respect, ou encore de découvrir le monde du théâtre d'ombres et de lumières sans oublier l'univers de Pocahontas.

Avec l'ADAM Brussels Design Museum, les enfants ont pu laisser parler leur imaginaire.

Une fois encore, deux stages ont été organisés durant l'été au sein du musée BELvue et au Palais du Coudenberg pour permettre aux enfants de découvrir l'histoire belge et les grands édifices de Bruxelles.

Brusurf, avec qui nous collaborons lors de chaque période de vacances a également donné l'opportunité aux enfants de découvrir le monde numérique et de l'informatique.

De nouveaux partenariats ont été établis avec « Anneessens 25 » qui a fait, entre autres, découvrir aux enfants le monde sportif des jeux olympiques.

Durant les stages de 2020, différentes excursions et activités culturelles et/ou en extérieur ont été organisées pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines, d'aller rencontrer des univers qui sont parfois inconnus. Malgré des conditions sanitaires particulières, nous avons pu leur proposer :

- des visites : au Planétarium ; au PASS ; au Musée des Enfants ; au Musée international du Carnaval et du Masque au Musée d'Arts et Histoire du Cinquantenaire ; à l'Atomium ; au Musée des Instruments de Musique.
- diverses initiations : à la capoeira ; à la sérigraphie au sein de la Brussels Art Factory; aux mouvements du cinéma muet.
- des excursions : à la Piscine de Laeken ; au Jardin Botanique de Meise ; à l'Espace Dolto pour une présentation des animaux de la ferme.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. animateur.trice.s et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des



apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun.e, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

• Carnaval 2020 :

- Le carnaval de Venise
- La passerelle enchantée
- Un grand voyage en Inde
- Les minis jeux olympiques
- Space Invaders
- Cinéma en chanson
- Et si les punks étaient nos amis ?
- L'atelier des effets spéciaux
- Omnisports et natation

• Été 2020 :

Juillet 2020

- Pocahontas
- Une petite graine à faire germer
- Immersion chez les Romains
- L'académie des futurs athlètes
- Apprentis zoologistes
- Le cœur de la forêt
- A nous les trésors mystérieux
- Gravure
- A la conquête des étoiles
- Drôles de Bestioles
- Omnisports et natation
- Le Magicien D'Oz
- L'arbre du respect
- Viva Brazil
- Dame nature
- Les animaux sauvages
- Jeux, jouets et recyclage
- Les abysses
- Investigateurs de quartier au Coundenberg
- Mon cabinet de curiosités
- Les couleurs, toute une histoire
- Omnisports et capoeira

Août 2020

- Les trois mousquetaires
- Marionnettes du monde
- Animal
- Le tour du monde des arts ancestraux
- Colorons l'été
- Cosmonautes
- Les parcs du Nord de Bruxelles et les expositions universelles
- Des jouets qui s'animent
- Omnisports et natation
- Le plus futé des animaux
- La colombotine
- Le pays des hiéroglyphes
- Le toucher
- Des vacances à revendre
- Vuelta del mundo
- Super ou anti-héros ?
- Quand les gens vivaient en noir et blanc
- Changer le monde
- Omnisports et natation



• Automne 2020 :

Automne 2020

- Rencontre avec les oiseaux
- Bruxelles et ses marionnettes
- Le pays du sirtaki
- Rouli Bouli
- Artistes détectives
- Chipotons avec du papier
- Eveil Scientifique et culinaire
- Alphabet du Cinéma
- Mes objets fétiches
- Voyage à travers les sens
- Chimères, monstres et créatures animées
- Omnisports et découvertes sportives

Prolongation Automne 2020

- Les trois mousquetaires
- Autour des jeux des jeux olympiques
- Pop art
- Autour de l'automne
- Peinture et sculpture
- Nature et découvertes
- Monstres et gravures
- Omnisports et découvertes sportives

b. Le public

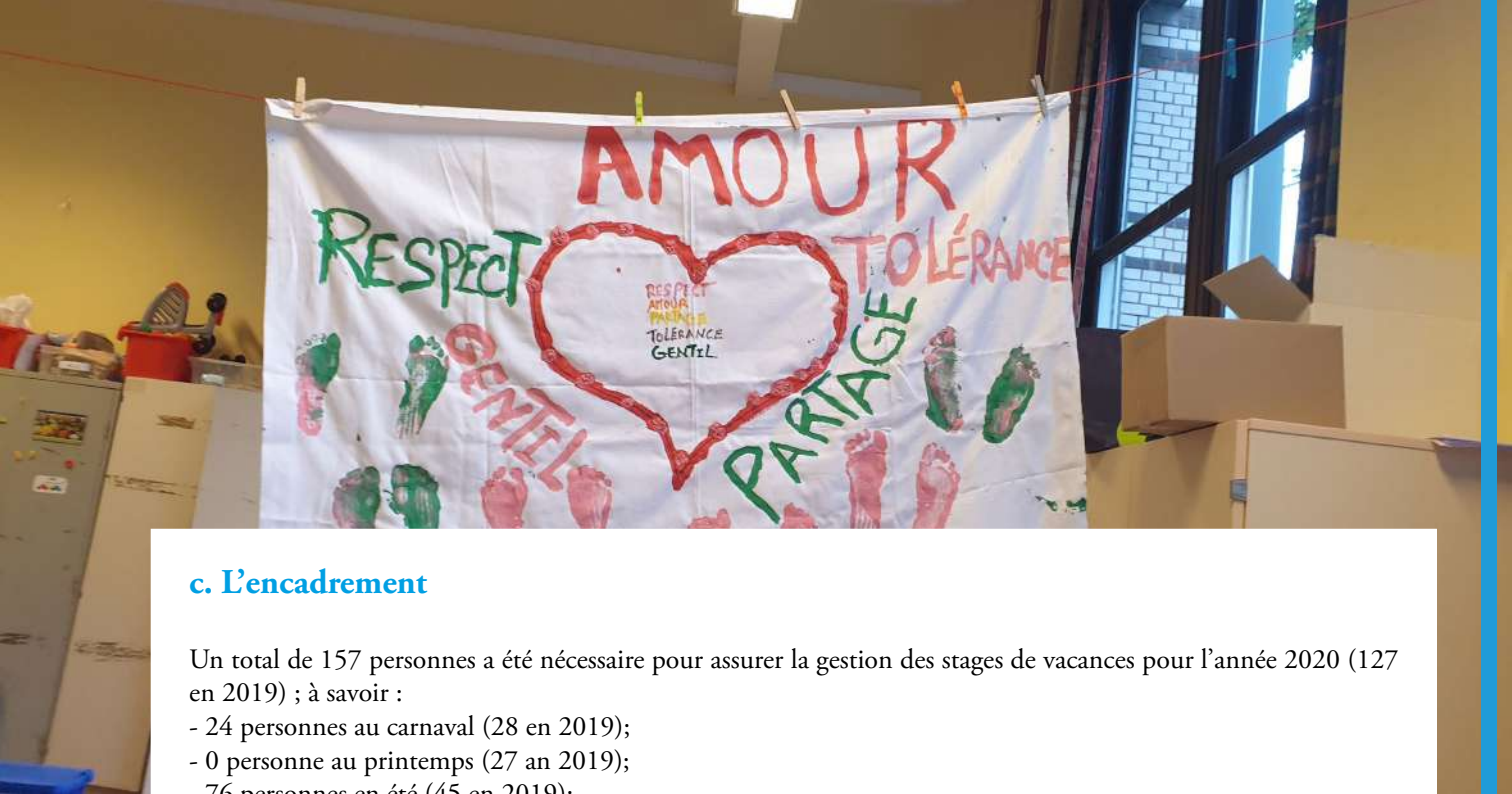
Tranches d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
3-7	38/43	632/854	74 %	57%
6 à 12 ans	32/38	482/732	65.5%	43%
Total	70/81	1114/1586	70.02%	100%

Nous pouvons constater que de manière générale, les stages destinés aux moins de 7 ans rencontrent davantage de succès; ce qui avait déjà été constaté les années précédentes. Les stages destinés aux plus de 6 ans suscitent un peu moins d'intérêt de la part du public.

Au total de l'année 2020 :

Sur les 603 enfants qui ont fréquenté les stages (652 en 2019) :

- 70.6 % étaient domiciliés sur le territoire communal (72.5 % en 2019)
- 33 enfants ont bénéficié du tarif social (49 en 2019)
- 13 enfants pris en charge par des institutions (11 en 2019)



c. L'encadrement

Un total de 157 personnes a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2020 (127 en 2019) ; à savoir :

- 24 personnes au carnaval (28 en 2019);
- 0 personne au printemps (27 en 2019);
- 76 personnes en été (45 en 2019);
- 36 personnes en automne (27 en 2019) ;
- 21 personnes pour la prolongation de l'automne

A chaque période d'activité, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparaît également dans les rapports entre les animateur.trice.s et les enfants.

d. Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009 : le tarif préférentiel appliqué pour les habitant.e.s de la Ville de Bruxelles est de 50 €. Pour tous les autres, le prix de la semaine de stage est fixé à 75 €. Le tarif social entre en vigueur pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal. Une participation aux frais de stage de 12 € est demandé à ces familles-là. Un tarif dégressif de - 20 % est toujours appliqué pour les familles bénéficiant du tarif préférentiel et qui inscrivent plusieurs enfants (2 et +).

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un.e intervenant.e extérieur.e, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

2.3.1. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateur.trice.s et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2020 : « Le monde étonnant de la mer », « L'odyssée 2020 », « Le Japon », « Les onze dernières des milles et une nuits » ou encore « Le tour du monde en deux semaines »

A côté des différentes activités pédagogiques proposées aux enfants, différentes excursions sont habituellement organisées. Lors de cette année particulière et pour garantir la sécurité des enfants, celles-ci n'ont pas pu avoir lieu.

a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Jusqu'en 2017, le centre de Mariakerke était quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique. En 2018, sa gestion a été transférée au Service Jeunesse tandis que ses occupations sont également gérées par Jeunesse à Bruxelles.

b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2018 et 2019

A. Le Domaine de Combreuil

2019

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps Soutien scolaire	1	12 jours	40/45 (89%)°
Été	4	4 x 12 jours	106/160 (66%)
TOTAL	5	59 jours	146/205 (71.22)



2020

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps Soutien scolaire	0	0	0
Eté	4	4 x 12 jours	112/160 (70%)
TOTAL	4	48 jours	112/160 (70%)

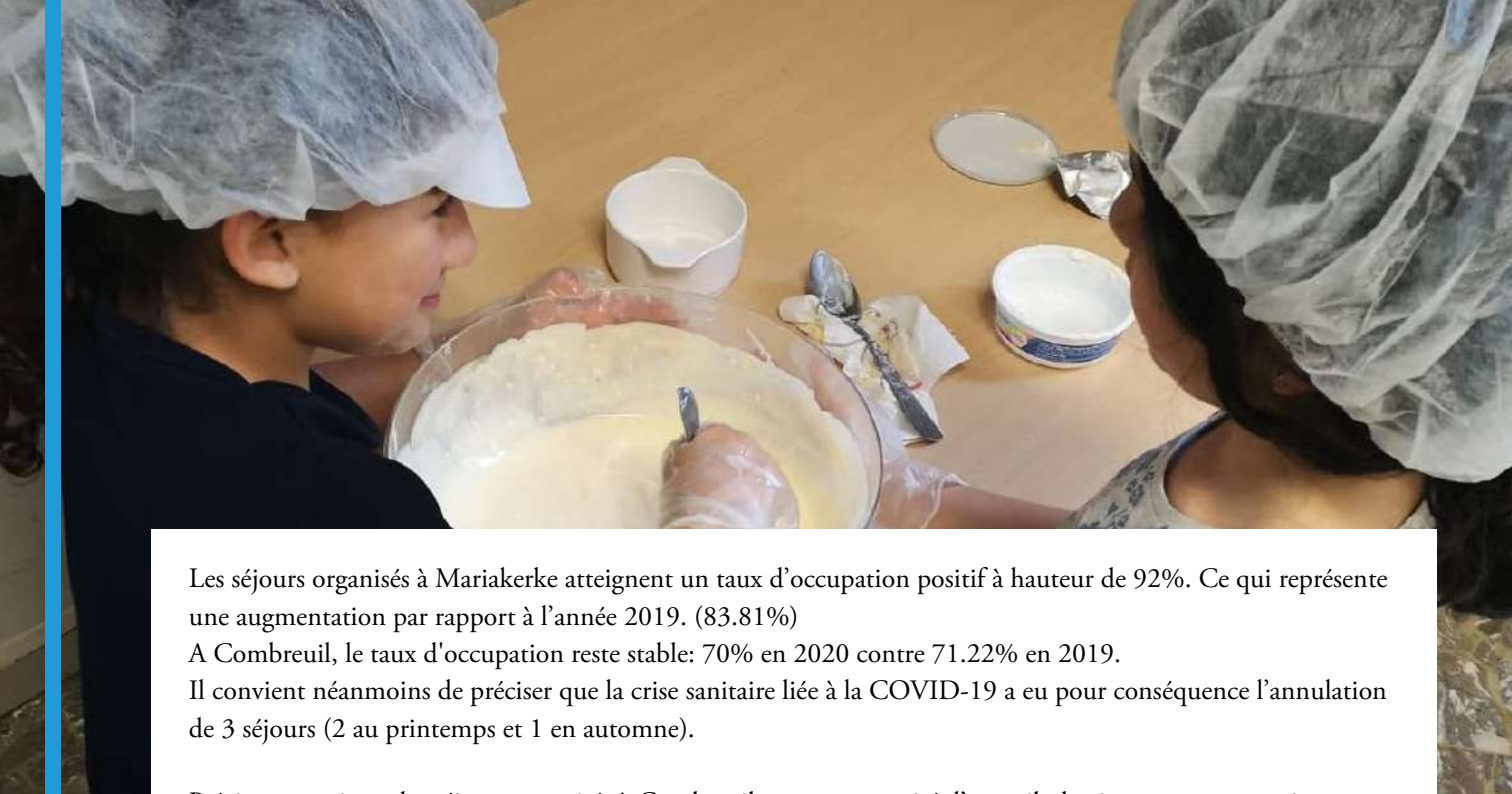
B. Mariakerke

2019

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	5 jours	29/30 (96.66%)
Printemps Soutien scolaire	1	12 jours	18/30 (60%)
Eté	4	4 x 12 jours	102/120 (85%)
Automne	1	4 jours	27/30 (90%)
TOTAL	7	69	176/210 (83.81)

2020

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	5	29/30 (96,66%)
Printemps Soutien scolaire	0	0	0
Eté	4	4 x 12 jours	109/120 (90.8%)
Automne	0	0	0
TOTAL	5	53	138/150 (92%)



Les séjours organisés à Mariakerke atteignent un taux d'occupation positif à hauteur de 92%. Ce qui représente une augmentation par rapport à l'année 2019. (83.81%)

A Combreuil, le taux d'occupation reste stable: 70% en 2020 contre 71.22% en 2019.

Il convient néanmoins de préciser que la crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu pour conséquence l'annulation de 3 séjours (2 au printemps et 1 en automne).

Précisons aussi que les séjours organisés à Combreuil ont une capacité d'accueil plus importante, ce qui peut en partie expliquer cet écart de taux d'occupation entre les deux lieux d'accueil.

c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
 - 160 € pour les habitant.e.s de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 200 € pour les autres
 - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).
- Pour les séjours de 5 jours :
 - 100 € pour les habitant.e.s de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 125 € pour les autres
 - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.

02. 3.2. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2020, 40 jeunes de 9 à 14 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de la Toussuire, en Savoie. Durant ces 9 jours, ils ont été hébergés dans le Châlet " La Ville de Lyon", ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole du Ski Français.



a. Les périodes d'activités

2019

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	8	10-13 ans	40/40 (100%)
TOTAL			8		40/40

2020

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	9	10-13 ans	40/40 (100%)
TOTAL			9		40/40

Le taux d'occupation maximal a été atteint une fois encore pour l'année 2020.

b. Les tarifs

- Sports d'hiver :
 - 400 € pour les habitant.e.s de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 500 € pour les autres
 - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).



c. Le public

2019

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	344/425	80,94%
Ados (13-15ans)	1	18/30	60 %
TOTAL	13	362/455	79,56%

2020

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	10	290/350	82,8%
Ados (13-15ans)	0	0	0%
TOTAL	10	290/350	82,8%

Carnaval 2020

69 enfants ont fréquenté nos séjours (69 en 2019) :

- 14 enfants ont bénéficié du tarif social (8 en 2019)
- 66,6% sont domiciliés sur le territoire communal (62,31% en 2019)

Printemps 2020

0 enfant ont fréquenté nos séjours (58 en 2019):

- 0 enfant ont bénéficié du tarif social (9 en 2019)
- 0% sont domiciliés sur le territoire communal (65,51% en 2019)

Été 2020

221 enfants ont fréquenté nos séjours (208 en 2019):

- 17 enfants ont bénéficié du tarif social (29 en 2019)
- 41.6 % sont domiciliés sur le territoire communal (49% en 2019)

Automne 2020

0 enfant ont fréquenté nos séjours (27 en 2019):

- 0 enfants ont bénéficié du tarif social (6 en 2019)
- 0 % sont domiciliés sur le territoire communal (85 % en 2019)

02.4 L'encadrement

Pour l'année 2020, un total de 61 personnes (contre 95 en 2019) a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours; à savoir :

- 11 personnes au carnaval (13 en 2019)
- 0 personne au printemps (14 en 2019)
- 50 personnes en été (61 en 2019)
- 0 personne en automne (7 en 2019)



03. soutien au SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- **La Maison d'Art Actuel des Chartreux**
L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 20.000 € de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse. Par ailleurs, une enveloppe de 8.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles a été employé pour les activités de la Maac.
- **Les Maisons des Enfants**
Deux enveloppes de 80.000 euros, versées sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, ont été employées pour les activités organisées par les Maisons des Enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.
- **Pôle Nord et Tour à Plomb**
Une enveloppe de 20.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées, essentiellement par le Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, inventaires d'entrée et de sortie, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage.

Salle de la Clé : 4 jours d'occupation (21 jours en 2018, 20 jours en 2019)

Salle de la Jeunesse : 24 jours d'occupation (98 jours en 2018, 87 jours en 2019)

Domaine de Combreuil : 64 jours (104 jours en 2018, 97 jours en 2019)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) en été : 48 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 12 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 4 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 0 jour
- occupation autres : 0 jour

La diminution du nombre de jours d'occupation des salles et du Domaine de Combreuil en 2020 s'explique par la crise sanitaire liée à la COVID-19.



05. centre de FORMATION en animation “ELISABETH CARTER”

05.1 Centre de Formation aux métiers de l'animation

Durant l'année 2020, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- L'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
- L'asbl Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social (STICS) : un module de trois journées de formation sur la gestion de projets dans un contexte extrascolaire.
- La Croix Rouge de Belgique : deux modules de deux jours de formation concernant les premiers secours aux enfants
- L'Université de Paix : deux modules de deux jours portant sur la gestion des conflits entre enfants
- L'asbl Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADJE) : un module de deux jours travaillant la gestion des comportements difficiles, le développement du savoir être, le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants chez les 3-12 ans. Ainsi que deux modules de deux jours travaillant le respect des rythmes et besoins des enfants à travers la connaissance des différentes phases de son développement. Un module de 3 jours, également, sur l'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tou.te.s
- L'asbl Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels (RIEPP) : un module de deux jours sur comment vaincre la barrière de la langue avec les parents et les enfants ?
- L'asbl Alalata : deux modules de deux jours sur la technique d'animation « Atelier créatif autonome » (A.C.A). Ainsi que deux modules de deux jours sur la technique d'animation « Grimage »
- Nadia Bezgai, formatrice indépendante : deux modules de 3 jours et 3 demi-journées sur le travail en équipe : un vrai défi !
- L'asbl L'Albatros : un module de 3 jours sur les techniques d'animation et un module de 2 jours sur les règles, les sanctions et la sécurité de base
- Les entretiens préalables aux inscriptions à la formation animateur.trice.s et coordinateur.trice.s de centres de vacances (59 entretiens), les suivis administratifs et individuels des stagiaires ;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique ;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels ;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
- La mise en place de 13 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation de l'Instruction Publique (13 formations continues en 2019). Parmi ces 13 formations, certaines se donnent deux fois sur l'année afin de former un maximum d'auxiliaires, représentent 22 modules. Ces 13 formations étaient programmées de janvier à juin 2020, 4 formations supplémentaires devaient encore être programmées de septembre à décembre, mais en raison de la crise sanitaire ces 4 formations n'ont pas eu lieu. Toujours dans le contexte de la crise sanitaire, sur les 22 modules prévus, seuls 10 modules ont pu avoir lieu. Dans ce cas le report étant privilégié, les 12 modules restants sont programmés pour 2021.



Les formations qui ont pu avoir lieu sont les suivantes :

- « Gestion de projets : collaborer autour de projets dans un contexte extrascolaire. »
- « Comment respecter les rythmes et les besoins des enfants à travers la connaissance des différentes phases de son développement ? »
- « Gérer les comportements difficiles : comment développer le savoir-être, le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants chez les 3-12 ans ? »
- « Les premiers secours aux enfants avec module de réanimation cardiopulmonaire »
- « Gérer les conflits entre enfants »
- « Grimage : un moment de plaisir pour tous ! Entre techniques, respect et activité encadrée » : un module
- « Activités manuelles et créatives en accueil temps libre : les ateliers créatifs autonomes » : un module
- « Le travail en équipe : un vrai défi ! » : un module
- « Vaincre la barrière de la langue avec les parents et les enfants »

05.2 Formation "animateur.trice.s en centre de vacances" (BACV)

La onzième session de formation BACV (2019-2020) a vu l'inscription de 31 stagiaires et l'intégration, en cours de formation, de 5 stagiaires issus de la session 2018-2019.

Parmi ces 36 personnes :

- 31 stagiaires étaient présents au départ du premier séjour de formation en résidentiel (31 personnes inscrites) (36 en 2019)
- 30 stagiaires ont obtenu leur brevet d'animateur.trice de Centres de Vacances (21 en 2019)
- 2 ont été conviés à suivre une étape supplémentaire (7 en 2019)
- 3 ont arrêté pour raisons personnelles ou ont été convié.e.s à arrêter en cours ou à la fin de formation (nombre d'heures insuffisant, évaluations insatisfaisantes) ou encore pour non-adhésion au projet (6 en 2019)
- 1 stagiaire n'a pas participé au dernier week-end pour raisons personnelles

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2020 :

- **stage théorique résidentiel n°3** : du 24/02/2020 au 29/02/2020 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (29 stagiaires présents- 29 en 2019) ;
- **stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été** : 32 stagiaires animateurs en juillet et en août (200h) au sein des plaines de vacances (29 en 2019) ;
- **stage théorique résidentiel n° 4** (week-end) : du 25/09/2020 au 27/09/2020 (21h) au Domaine de Combreuil (28 stagiaires présents - 24 en 2019).

L'objectif de former des animateur.trice.s autonomes, critiques et responsables détenteur.trice.s d'un brevet d'animateur.trice de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 83 % (75 % en 2019).

La douzième session de formation au BACV (2020-2021) a vu l'inscription de 31 stagiaires ; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2020 :

- **stage théorique résidentiel n° 1** (week-end) : du 16/10/2020 au 17/10/2020 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (31 stagiaires) ;

En raison de la crise sanitaire, la suite de la formation a été annulée et reportée à 2021. Il s'agissait du stage théorique résidentiel n° 2 et du premier stage pratique pendant les vacances d'hiver.



05.3 Formation "coordinateur.trice.s en centre de vacances" (BCCV)

La quatrième session de formation BCCV (2019-2020) a vu l'inscription de 8 stagiaires et l'intégration d'un stagiaire issu de la session 2017-2018 dont la formation devait être poursuivie.

Parmi ces 9 stagiaires :

- 7 stagiaires présents au départ du premier séjour en résidentiel (8 en 2019)
- 7 stagiaires ont obtenu leur brevet de coordinateur.trice en Centre de Vacances (9 en 2019)
- 1 stagiaire a été convié à suivre une étape supplémentaire (1 en 2018)

En 2020, ces derniers ont suivi les modules suivants :

- Stage théorique en résidentiel n°3 : du 24/02/2020 au 29/02/2020 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (7 stagiaires présents)
- Stage pratique n°2 pendant les vacances d'été : 7 stagiaires coordinateur.trice.s dans les plaines de vacances.
- Stage théorique en résidentiel n°4 : (week-end) du 25/09/2020 au 27/09/2020 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (8 stagiaires)

L'objectif de former des coordinateur.trice.s autonomes, critiques et responsables détenteur.trice.s d'un brevet de coordinateur.trice de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 77% (82% en 2019).

La cinquième session de formation au BCCV (2020-2021) a vu l'inscription de 8 stagiaires.

Les stagiaires ont suivi les modules suivants durant l'année 2020 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 16/10/2020 au 17/10/2020 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (8 stagiaires).

En raison de la crise sanitaire, la suite de la formation a été annulée et reportée à 2021. Il s'agissait du stage théorique résidentiel n° 2 et du premier stage pratique pendant les vacances d'hiver.



05.4 Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateur.trice.s des Maisons des Enfants.

119 personnes étaient inscrites aux différentes formations continues pour 124 places disponibles. 96 auxiliaires ont participé en 2020 aux différentes formations dont le mandat vient, essentiellement pour cette année 2020, de l'Instruction Publique (IP) pour son personnel. Le taux d'absentéisme à ces formations atteint une moyenne de 20 % (14% en 2019). Le nombre de personnes présentes représente le nombre de personnes pouvant bénéficier d'une attestation de participation. En effet, lors du premier jour de formation, il arrive que le nombre d'inscrit.e.s soit égal au nombre de personnes présentes, mais des absences sont à noter lors des jours qui suivent l'un ou l'autre module de formation.

- **14 personnes** ont participé à la formation : « Activités manuelles et créatives en accueil temps libre : Les ateliers créatifs autonomes » dispensée par **l'asbl Alalata**

Lieu : CeMPA

Dates : les 27 et 28 février 2020

Un module de deux jours de formation afin de faire découvrir l'outil de l'atelier créatif autonome tant au niveau de ses valeurs pédagogiques qu'au niveau des valeurs psychologiques au sein du processus développemental de l'enfant ; la mise en place de ce dernier et son expérimentation au cours des deux journées de formation.

- **11 personnes** ont participé à la formation « La gestion de projets : collaborer autour d'un projet dans un contexte extrascolaire » dispensée en partenariat avec le **STICS**.

Lieu : Palais du Midi

Dates : les 09, 16 et 23 janvier 2020

Un module de trois jours de formation pour définir les différentes formes de projets (projet pédagogique, projet éducatif, projet d'accueil) ; aborder plus particulièrement la thématique de la gestion d'un projet d'animation dans le cadre de l'accueil temps libre. Les participant.e.s découvriront plusieurs outils leur permettant de construire, gérer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec les valeurs et les principes du décret ATL

- **9 personnes** ont participé à la formation « Comment respecter les rythmes et les besoins des enfants à travers la connaissance des différentes phases de son développement ? » dispensée en partenariat avec l'asbl **BADJE**

Lieu : CeMPA et Salle VIP au Palais du Midi

Dates : les 21 et 23 janvier 2020 ainsi que les 03 et 05 mars 2020 (il est à noter que pour ce module, le nombre de participant.e.s n'a pas été atteint, la formation n'a pas eu lieu)

Deux modules de deux jours de formation pour prendre connaissance des dimensions du développement de l'enfant, découvrir ses besoins fondamentaux et en tenir compte en collectivité, détecter des comportements inadéquats en fonction de leur développement, aborder la notion de bientraitance et reconnaître les émotions des enfants, découvrir les différents modèles éducatifs et prendre conscience de la relation pédagogique du/de la professionnel.le et de son rôle « éducatif ».



- **12 personnes** ont participé à la formation « « Gérer les comportements difficiles : comment développer le savoir-être, le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants chez les 3-12 ans ? » dispensée en partenariat avec l'asbl **BADJE**

Lieu : Salle VIP au Palais du Midi

Dates : les 30 janvier et 06 et 18 février 2020

Un module de trois jours de formation pour comprendre, reconnaître, appréhender et gérer les comportements difficiles à travers la gestion des émotions tant du côté des enfants que des personnes qui les encadrent. Pouvoir élaborer des stratégies d'intervention et créer des outils pédagogiques pour les soutenir.

- **10 personnes** ont participé à la formation « Les premiers secours aux enfants » dispensée en partenariat avec la **Croix Rouge de Belgique**.

Lieu : CeMPA

Dates : les 24 et 25 février 2020

Un module de deux jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.)

- **14 personnes** ont participé à la formation « Grimage : un moment de plaisir pour tous ! Entre techniques, respect et activité encadrée » dispensée par l'asbl **Alalata**

Lieu : CeMPA

Dates : les 24 et 25 février 2020

Un module de deux jours de formation pour apprendre les techniques de base du grimage à l'eau, appliquer les bases, utiliser le matériel, découvrir le kit pour débiter, apprendre les règles d'hygiène, jouer avec la couleur et établir une communication bienveillante où le respect et l'écoute de l'enfant sont prioritaires et le redécouvrir à travers ses envies et repositionner l'adulte comme facilitateur.trice.

- **10 personnes** ont participé à la formation : « Vaincre la barrière de la langue avec les parents et les enfants » dispensée en partenariat avec **le RIEPP**.

Lieu : CeMPA

Dates : les 26 et 27 février 2020

Un module de deux jours de formation qui visent à prendre conscience de la possibilité de communiquer avec les parents même quand on ne parle pas la même langue. De percevoir les enjeux de cette communication pour les enfants, les parents et soi-même. De mettre en place des outils concrets de communication avec les parents et les enfants, adapté à la situation et imaginer de nouveaux outils.



- 12 personnes ont participé à la formation : « Gérer les conflits entre enfants » dispensée en partenariat avec l'Université **de Paix**

Lieu : CeMPA

Dates : les 25, 26 et 27 février 2020 + 3 demi-journées d'observation et d'évaluation

Un module de trois jours de formation qui visent à prendre conscience du travail en équipe, son sens, ce qui le favorise, ses effets et l'importance de renforcer la dynamique de l'équipe. Ce module permettra également d'identifier la place de chacun.e dans son équipe, dans la place qu'il ou elle laisse à l'autre et d'apprendre à gérer les conflits ou les situations difficiles.



06. La COORDINATION “ACCUEIL TEMPS LIBRE”

06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- le secrétariat de deux Commissions Communales de l'Accueil (26/06 et 09/10/2020) ;
- la rédaction du rapport d'activités 2019-2020 et du plan d'action 2020-2021 ;
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, le suivi et l'évaluation du projet « L'utilisation des jeux en ATL 2019 » dans 5 écoles de la Ville de Bruxelles ;
- l'élaboration et le lancement, en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, du programme de formation continue annuel (session 2020-2021) à destination des professionnel.le.s de l'accueil suite à une analyse croisée des évaluations des participant.e.s et des évaluations des 5 organismes de formations partenaires ;
- le suivi administratif des demandes de subsides ATL trimestriels pour les 55 opérateurs de l'accueil communaux agréés (46 écoles et 9 Maisons des Enfants) ;
- l'uniformisation du suivi des demandes de subsides ATL via un document Excel qui a pour but de faciliter le suivi des présences ATL comprenant notamment des listes de présences automatiques réutilisables par chaque établissement scolaire. Le document a été présenté lors d'une réunion en présence de l'Inspection Pédagogique, le 28/01/2020 ;
- le suivi du projet « Récré Jeu t'Aime » au sein de 2 écoles (3 réunions). Ce projet met à disposition des enfants pendant les temps de récréation du matériel de récupération permettant ainsi le jeu libre et spontané ;
- le suivi et l'évaluation du projet « Aménagement de l'espace 2019 » visant le réaménagement de l'espace d'accueil au sein de 7 écoles communales afin de pouvoir répondre au mieux aux rythmes et besoins de chaque enfant accueilli ;
- la gestion, en partenariat avec l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de "L'appel à projets ATL 2021" visant l'utilisation cohérente des subventions ATL au sein des services d'accueil des établissements scolaires : diffusion du document type, soutien sur le terrain pour l'élaboration des projets, analyse des 47 dossiers reçus ;
- la gestion, en partenariat avec l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de "L'appel à projets EXTR'ATL 2021" visant l'utilisation cohérente des subventions ATL au sein des services d'accueil des établissements scolaires sur plusieurs thématiques citoyennes (collaboration avec les partenaires locaux, développement durable, éducation à la diversité) : diffusion du document type, soutien à l'élaboration des projets, analyse des 15 dossiers reçus ;
- Suivi de la mise en place du « Carnet de Bord de l'accueillant.e » en collaboration avec les directions et les équipes d'accueillant.e.s : 4 réunions de présentation de l'outil ont été organisées (rencontre des équipes d'accueillant.e.s dans les 46 établissements scolaires). L'utilisation généralisée de cet outil individuel vise la professionnalisation du secteur et l'uniformisation des pratiques. Les phases 3 et 4 de cette réforme se dérouleront dans le courant de l'année 2021 ;
- la représentation de la Coordination ATL de la Ville de Bruxelles au niveau régional et communautaire : la coordination ATL a assisté à 9 interventions et collaboré aux actions communes ainsi qu'aux partages d'informations entre coordinateur.trice.s de la région de Bruxelles capitale ;
- la réalisation d'une interview filmée de Bruno Humbeeck sur les gestes protecteurs à mettre en place au sein des structures ATL. Le montage a été effectué par la cellule Communication du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles et mis en ligne sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles en juin 2020. Il s'agit d'une courte vidéo donnant de nombreux conseils pratiques pour que les mesures sanitaires fassent sens dans le quotidien des



professionnel.le.s de l'ATL et celui des enfants qu'ils accueillent. L'objectif de cette capsule est de continuer à offrir une qualité d'accueil aux enfants tout en s'adaptant à ces nouvelles mesures ;

- la diffusion du référentiel psychopédagogique, du code de qualité et de la brochure « Quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ? » de l'ONE ;
- la mise en œuvre du quatrième état des lieux communal de l'offre ATL ;
- création de 3 questionnaires en ligne ; à destination des professionnel.le.s de l'accueil, à destination des parents et des familles et à destination des membres du Programme CLE 2015-2020 (441 questionnaires complets et analysés) ;
- organisation d'animations (focus groupe) à destination des enfants fréquentant des activités extrascolaires (8 animations) ;
- la réactualisation de l'offre d'accueil présente sur le territoire de la Ville de Bruxelles et la constitution d'un répertoire (598 opérateurs/structures d'accueil) ;
- l'encodage des données relatives aux opérateurs de l'accueil présents sur le territoire de la Ville de Bruxelles sur la plateforme de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse ;
- la rédaction de l'Etat des lieux et de l'analyse des besoins en matière d'activités extrascolaires sur le territoire communal de la Ville Bruxelles ; la partie descriptive et la description des opérateurs ont été compilées dans un document définitif « Etat des lieux et analyse des besoins » présenté lors de la CCA du 26/06/2020 et consultable sur le site internet de Jeunesses à Bruxelles ASBL ;
- la mise en place des permanences hebdomadaires d'octobre 2019 à janvier 2020 afin de fournir les informations relatives au Programme CLE à tous les opérateurs de l'accueil pouvant être intéressés par cette collaboration mais aussi afin de soutenir la rédaction et l'élaboration des projets pédagogiques spécifiques à l'accueil extrascolaire. Au total, 25 opérateurs se sont présentés aux permanences (4 permanences en 2020) ;
- la présentation d'un nouveau projet de Programme CLE présenté à la CCA du 26/06/2020 ;
- dans le cadre du renouvellement du Programme CLE, le suivi des dossiers des 64 opérateurs de l'accueil qui ont souhaité l'intégrer ;
- l'organisation de la diffusion dans toutes les écoles communales du territoire de la brochure « P'tit Temps Libre » éditée par Badje ASBL et reprenant les activités extrascolaires et les opérateurs d'accueil actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles ;
- les réponses aux demandes ponctuelles des familles concernant les activités extrascolaires se déroulant sur le territoire et aux professionnel.le.s concernant le dispositif ATL ;
- un rôle de relais en diffusant de manière continue des « contenus ATL » aux différents réseaux (textes légaux, appels à projet, conférences thématiques, ...)
- l'enrichissement des ressources mutuelles afin de proposer aux opérateurs du territoire ne pouvant pas accueillir les enfants en situation de handicap, des outils et des moyens supplémentaires via notamment des échanges constructifs avec des collaborateur.trice.s de première ligne (cellule CAIRN de l'ONE, Badje ASBL, Instruction Publique, Jeunesse à Bruxelles...).
- la participation à des conférences/colloques en lien avec le secteur ATL :
 - Le colloque : « Les espaces récré sont repensés » organisé par Le Fonds Houtman le 4 février 2020
 - Webinar - Aménager la cour de récré - par B. Humbeek, le 13 mai 2020.

07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION À LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteur.trice.s de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, la Coordination locale a effectué 11 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 9 visites des projets de cohésion sociale, 2 visites de nouvelles initiatives et 2 visites des projets du Fipi communal.

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En raison des mesures de confinement ayant suivi les deux vagues successives de la pandémie Covid19, la Coordination locale n'a organisé qu'une seule concertation locale en 2020.

- **La concertation locale du 19 février 2020 au Centre Pôle Nord** : après l'approbation du PV du 21 février 2019, l'assemblée a pris acte des deux avenants prolongeant le contrat communal de cohésion sociale jusqu'en 2022 avant que l'asbl Jeunes Aidants Proches ne présente ses initiatives aux membres présents. La concertation enchaîne sur une présentation de la Plateforme pour le Service Citoyen et de la Charte signée par la Ville.

En conséquence de la crise de la COVID-19, le Collège de la Commission communautaire française a adopté des mesures dites « d'urgence » pour les secteurs bruxellois non-marchands relevant de ses compétences. Parmi les mesures proposées, une enveloppe extraordinaire de 600.000 € a été dégagée pour le secteur de la cohésion sociale en vue de renforcer en 2020 l'offre de services en cohésion sociale auprès des publics les plus fragilisés par la crise.



La coordination communale a géré l'appel à projet dans le cadre du montant de 40.000 euros que constituait le portefeuille communal de la Ville de Bruxelles (Arrêté 2020/1076 modifié par l'arrêté 2020/2480 – prolongation des délais d'utilisation du subside jusque fin mars 2021).

07.3. Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2019: analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Supervision de membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Rédaction du rapport annuel 2019 : les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre en mars 2020 un rapport restreint des activités de cohésion sociale.
- Mesures liées à la gestion de la pandémie :
 - Réalisation de deux états des lieux des projets de cohésion sociale (Fipi communal) à partir d'entretiens réalisés auprès des membres-opérateurs du contrat communal
 - Gestion quotidienne des aspects communicationnels, organisationnels liés aux mesures sanitaires
 - Suivi des arrêtés liés aux mesures extraordinaires de financement recouvrant la crise pandémique :
 - Arrêté 2020/751 destiné à couvrir les frais liés à la COVID-19 (notifié le 8 juin 2020 à tous les opérateurs repris dans le cadre d'un contrat communal et/ou régional de cohésion sociale)
 - Arrêté 2020/1375 pour le renforcement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (notifié le 26 octobre 2020)
 - Arrêté 2020/1376 pour le renforcement de la priorité 1 « soutien et accompagnement à la scolarité » (notifié le 4 août 2020 aux opérateurs P1).



07.4. Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2019 et 2020

- Fipi 2019 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2019 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Fipi 2019, traitement des données et remise de l'évaluation du Fipi (contrat communal) 2019 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2020 auprès de la Cocof.
- FIPI 2020 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 18 projets sélectionnés. Des entretiens téléphoniques successifs ont permis un accompagnement à distance ainsi que l'élaboration d'un état des lieux du contrat communal au niveau de l'offre lors du déconfinement de juin 2020.
- Appel à Renforcement de la Cohésion Sociale 2020 : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière. L'appel a été clôturé le 20 juillet 2020. La coordination a réceptionné 19 dossiers, 16 demandes étaient recevables et 14 ont été sélectionnés.

07.5. Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale :

- Participation aux réunions d'information organisées par l'Administration de la Cocof : Cocof « non-marchand ».
- Participation aux groupes de travail et visioconférences organisés par le Cracs
- Participation aux réunions du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – Section Cohésion sociale, par visioconférences.
- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale.

08. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD



Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2020, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2020 l'utilisateur principal du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2020

a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 24/02/2020 au 28/02/2020
Stage : Omnisports et natation
- Été : du 06/07/2020 au 17/07/2020 et du 10/08/2020 au 21/08/2020
Stage : 3 X Omnisports et natation + Omnisports et escrime
- Automne : du 02/11/2020 au 13/11/2020
Stage : Omnisports et natation

b. Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Depuis le mois d'octobre 2013, l'asbl Jeunesse prend en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord initiées par le Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueur.euse.s (15 maximum par équipe) issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitant.e.s du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent.

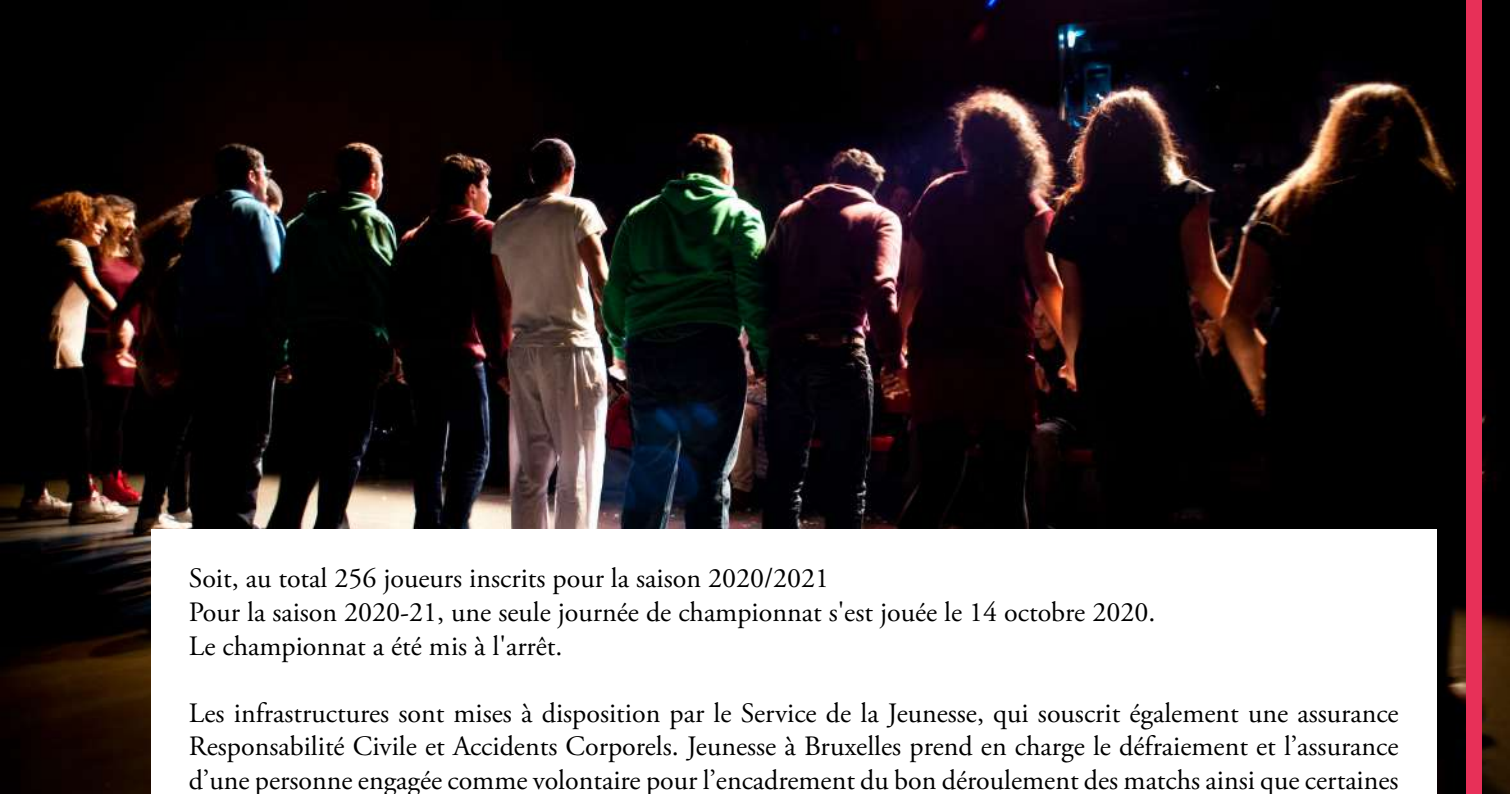
Les saisons 2019-2020 et 2020-2021 ont été perturbées par la crise sanitaire.

Du 01/01/2020 au 05/09/2020

- 151 joueurs inscrits dans 12 équipes qui jouent en semaine
 - 153 joueurs inscrits dans 12 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 304 joueurs inscrits pour la saison 2019/2020
- 89 matchs ont pu être joués entre le 8 janvier et le 12 mars 2020
 - 100 matchs ont été organisés entre le 1 juillet et le 5 septembre 2020 pour proposer une alternative à l'annulation des matchs dès la mi - mars 2020.

Du 01/10/2020 au 31/12/2020

- 134 joueurs inscrit dans 12 équipes qui jouent en semaine
- 122 joueurs inscrits dans 12 équipes qui jouent le dimanche



Soit, au total 256 joueurs inscrits pour la saison 2020/2021
Pour la saison 2020-21, une seule journée de championnat s'est jouée le 14 octobre 2020.
Le championnat a été mis à l'arrêt.

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non-respect des règlements, etc.).

08.2 Activités ponctuelles en 2020

- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver : pas de programmation pour cause de Covid 19 ;
- Les départs des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs des séjours résidentiels pour les personnes inscrites à la formation Elisabeth Carter 21/02, 29/02, 06/07, 17/07, 20/07, 31/07, 03/08, 14/08, 17/08, 28/08, 25/09, 16/10;
- Réunions de préparation des plaines avec les responsables : 14/12 ;
- Réunion de préparation du séjour au ski avec les parents : 11/02 ;
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages : 02/01, 03/01
- Réunions ATL : 09/01, 14/01, 23/01, 27/01, 30/01

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

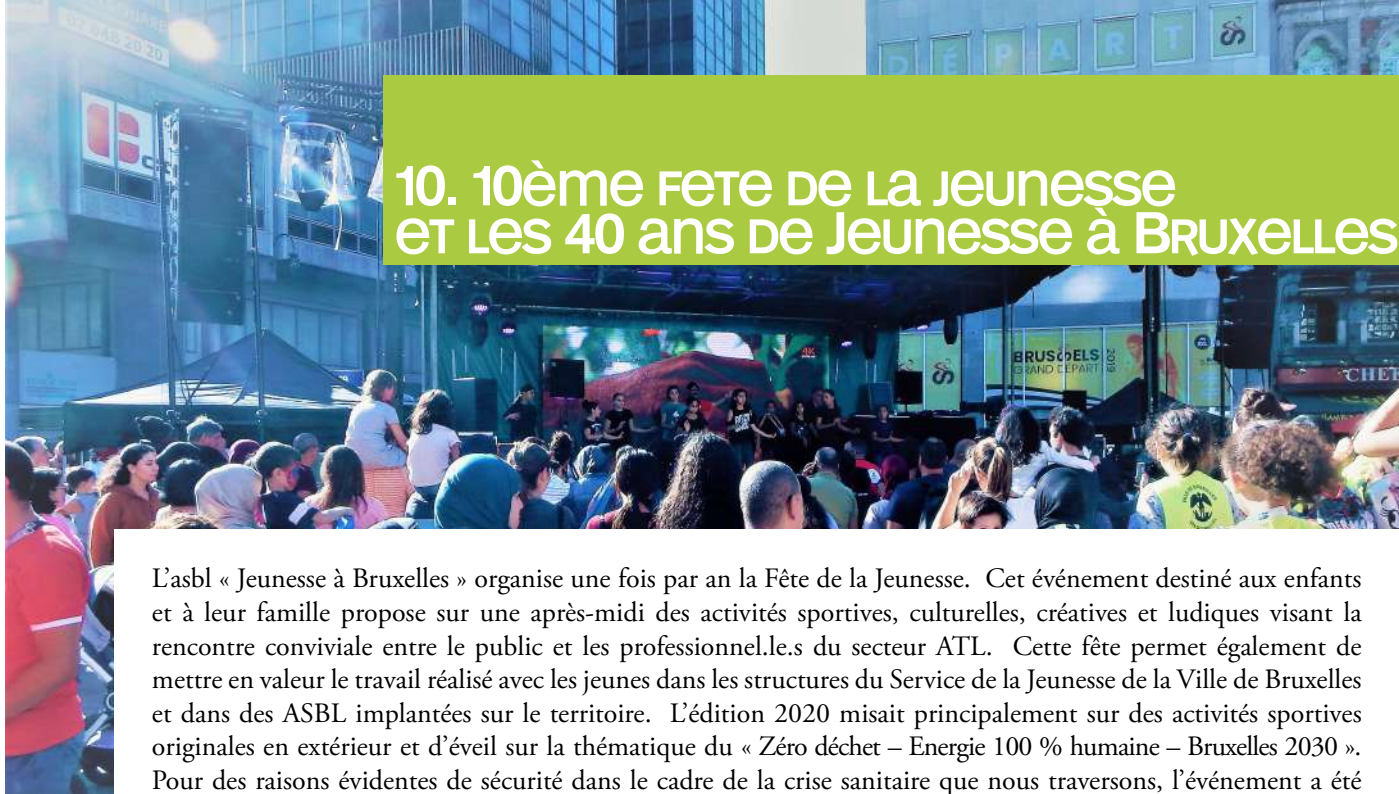
09. FÊTE DU SOLSTICE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnel.le.s créatif.ve.s et enthousiastes.

Pour les deux solstices : une collaboration, afin d'en optimiser l'organisation, est menée entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le Centre Pôle Nord et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.

Pour des raisons évidentes de sécurité dues au contexte particulier et exceptionnel de la COVID-19, ces deux rendez-vous annuels ont été déprogrammés.



10. 10ème FÊTE DE LA JEUNESSE ET LES 40 ans DE JEUNESSE À BRUXELLES

L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise une fois par an la Fête de la Jeunesse. Cet événement destiné aux enfants et à leur famille propose sur une après-midi des activités sportives, culturelles, créatives et ludiques visant la rencontre conviviale entre le public et les professionnel.le.s du secteur ATL. Cette fête permet également de mettre en valeur le travail réalisé avec les jeunes dans les structures du Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et dans des ASBL implantées sur le territoire. L'édition 2020 misait principalement sur des activités sportives originales en extérieur et d'éveil sur la thématique du « Zéro déchet – Energie 100 % humaine – Bruxelles 2030 ». Pour des raisons évidentes de sécurité dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, l'événement a été reporté à une date ultérieure.

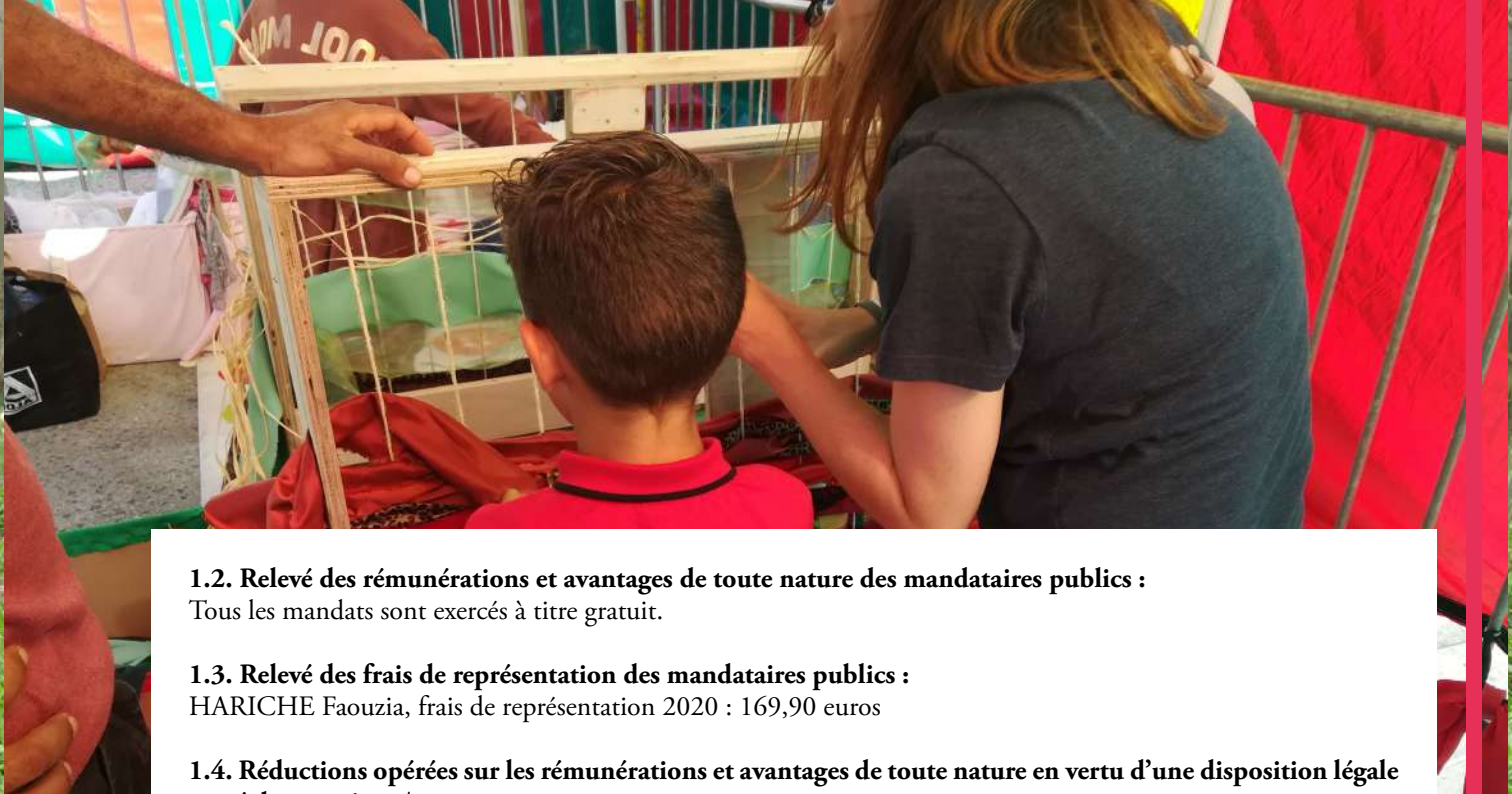
exercice 2020

RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018).

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE À BRUXELLES EN 2020.

1.1. Relevé des présences en réunion :

Présences 2020	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	3/3	1/1	1/1
BAH Ismael	/	1/1	1/1
BENGHALLAM Amal	/	1/1	1/1
BONNIER Floriane	3/3	1/1	1/1
CHANTEUX Claude	/	0/1	0/1
CONDIJTS Joris	/	0/1	1/1
DE BOCK Philippe	2/3	1/1	1/1
DE MEURICHY Serge	/	/	1/1
GABRIELS Patrick	/	/	0/1
GALLUCCIO Roberto	/	/	0/1
HAMRI Amin	2/3	1/1	1/1
HARICHE Faouzia	3/3	1/1	1/1
INGABIRE Prudence	/	1/1	1/1
VANDENBULCKE Anne	3/3	1/1	1/1



1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :

HARICHE Faouzia, frais de représentation 2020 : 169,90 euros

1.4. Réductions opérées sur les rémunérations et avantages de toute nature en vertu d'une disposition légale ou réglementaire : /

2. VOYAGE D'ETUDE ET COLLOQUES A L'ETRANGER ENTRAINANT UNE DEPENSE A CHARGE DE L'ORGANISME PUBLIC AUXQUELS DES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION ONT PARTICIPE EN 2020 DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS.

Aucun

3. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2020

Les marchés repris dans l'inventaire 2020 sont des marchés conclus en 2020.

Conformément à la circulaire du 23 mars 2006 dont l'application a été confirmée par une circulaire du 8 mars 2018, les marchés par procédure négociée avec facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 8.500 EUR hors TVA (loi sur les marchés publics de 2006) et les marchés de faible montant conclus par facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 30.000 EUR hors TVA (art. 92 de la loi sur les marchés publics de 2016) ne doivent pas être repris de manière détaillée dans l'inventaire.

Aucun.

